

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 35

N° 330

## ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2017

---

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 330

présenté par

M. Véran, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

-----

#### ARTICLE 35

À l'alinéa 31, substituer à la première occurrence du mot :

« comité »

le mot :

« conseil ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.